



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane GODARD	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Madame Delphine BLAYA	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Monsieur Joël MEKHANTAR pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur
François DESEILLE
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline
JACQUEMARD
Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE**Affectation d'un bâtiment communal à la célébration des mariages – Salle Myriam Bernard – Mairie de quartier de la Toison d'Or**

L'article 49 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, codifié à l'article L2121-30-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), permet au maire d'affecter un bâtiment communal autre que celui de la maison commune, à la célébration des mariages.

Le 12 octobre 2024, un conseil des ministres se tiendra à l'Hôtel de Ville de Dijon. Pour des raisons de sécurité, l'ensemble du site, dont la salle des mariages, sera inaccessible et ne permettra pas la célébration des mariages.

Aussi, pour pallier cette indisponibilité et conformément aux dispositions législatives précitées qui imposent que la décision d'affectation du maire garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine, il vous est proposé d'affecter, le 12 octobre 2024, la salle Myriam Bernard située dans la Mairie de quartier de la Toison d'Or, 10 bis place Granville, à la célébration des mariages. Cette salle respecte toutes les conditions requises pour accueillir ces cérémonies notamment en termes d'accessibilité et de sécurité.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à affecter la salle Myriam Bernard – Mairie de quartier de la Toison d'Or, 10 bis Place Granville à Dijon, le 12 octobre 2024, à la célébration des mariages ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à saisir le Procureur de la République de Dijon en ce sens ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	